

CHARTRE D'ENGAGEMENT PARRAINAGE EN MISSION LOCALE

QU'EST CE QUE LE PARRAINAGE ?

Le parrainage pour l'emploi, ce sont des hommes ou des femmes volontaires pour accompagner des jeunes de 18 à 25 ans en recherche d'emploi. Pendant 3 à 6 mois, les parrains ou les marraines mettent ainsi à profit leur connaissance des métiers, leur réseau et leur expérience professionnelle. Véritable porte d'entrée sur le monde de l'entreprise, le parrainage constitue un outil au service d'une insertion professionnelle réussie.

QUELS RÔLES POUR CHACUN ?

Le parrain ou la marraine est un-e salarié-e, chef-fe d'entreprise ou retraité-e qui souhaite consacrer du temps à accompagner un ou plusieurs jeunes au début de son parcours professionnel.

Le ou la filleul-e est un-e jeune de 16 à 25 ans suivi-e par un-e conseiller-ère de la mission locale et qui souhaite bénéficier d'un accompagnement dans la poursuite de sa recherche d'emploi.

LA MISSION LOCALE S'ENGAGE À :

- animer et développer le réseau du parrainage ;
- promouvoir le parrainage auprès des jeunes accompagnés ;
- mettre en relation des jeunes et des parrains ;
- être réactive sur la constitution des binômes ;
- proposer un soutien aux parrains et aux filleuls, au sein du dispositif ;
- continuer à assurer le suivi des jeunes en parallèle du parrainage ;
- veiller au respect du cadre de confidentialité ;
- tenir informés les parrains de l'abandon ou du changement de situation des jeunes ;
- assurer les besoins logistiques, notamment en termes de locaux.

LE JEUNE S'ENGAGE À :

- être acteur de son accompagnement avec le parrain ;
- faire preuve d'écoute et de bienveillance envers le parrain ;
- convenir d'un rythme de rendez-vous ou de contact, avec son parrain ;
- faire preuve de rigueur dans les rendez-vous et les démarches ;
- informer son parrain en cas d'imprévu ;
- respecter le cadre de confidentialité ;
- informer son parrain et la Mission Locale des changements dans sa situation.

LE PARRAIN S'ENGAGE À :

- accompagner des jeunes vers une insertion réussie ;
- faire preuve d'écoute, d'empathie et de bienveillance envers les jeunes ;
- partager un réseau de relations professionnelles en fonction des besoins du jeune ;
- veiller à respecter le cadre de confidentialité ;
- recevoir ou avoir des contacts réguliers avec son filleul ;
- être vigilant à l'égalité professionnelle ;
- tirer profit de son expérience du parrainage pour sensibiliser son entourage professionnel et personnel au recrutement de jeunes en recherche d'emploi.

COORDONNÉES

PARRAIN-MARRAINE

Nom

Prénom

Fonction

Entreprise

Adresse

Téléphone

Mail

FILLEUL-E

Nom

Prénom

Adresse

Téléphone

Mail

CONSEILLER-ÈRE MISSION LOCALE

Mission Locale

Nom

Prénom

Téléphone

Mail

OBJECTIFS DU PARRAINAGE

DANS L'EMPLOI OU INSERTION

LES ECHANGES PORTERONT SUR:

LES RÉALITÉS DU MONDE DU TRAVAIL

- Les métiers et les secteurs d'activité
- Les entreprises et le tissu économique local
- Les relations salariés/ employeurs
- Le marché de l'emploi et les opportunités d'embauche

Commentaires

LES TECHNIQUES DE RECHERCHE D'EMPLOI

- Valorisation du CV
- Rédaction des lettres de motivation
- Initiation à l'entretien d'embauche

Commentaires

LA DYNAMISATION DES DÉMARCHES

- Appui dans l'organisation des démarches
- Identification et valorisation des compétences

Commentaires

LE :

À :

SIGNATURE

LE-LA FILLEUL-E :

LE-LA PARRAIN-MARRAINE :

LE-LA CONSEILLER-ÈRE DE
LA MISSION LOCALE :